

SCHLUTER®-TROBA-LEVEL



DES SOLUTIONS INNOVANTES POUR CARREAUX DE CÉRAMIQUE ET PIERRES NATURELLES

SYSTÈME DE SUPPORT DE DALLE EXTÉRIEUR

Applications et fonctions

Le système de support de dalle **Schluter®-TROBA-LEVEL** permet la pose de dalles autoportantes à l'extérieur. Les composantes du système peuvent être combinées de différentes façons pour s'adapter à des substrats en pente allant jusqu'à 5 %, de même qu'assurer un nivelage précis des coins par rapport aux dalles adjacentes et une installation égale de dalles de différentes épaisseurs. L'assemblage surélevé donne un accès facile au substrat, en plus d'offrir un drainage et une ventilation appropriés. En raison des espaces ouverts entre les dalles et pavés, l'eau de surface peut se drainer librement par le substrat et, le cas échéant, dans un système de drainage posé en dessous.

Les supports de dalle empilables **Schluter®-TROBA-LEVEL-LV 3** (hauteur de 1/8" [3 mm]) servent dans les assemblages très peu élevés et comportent des espaceurs de joint de 1/8" [3 mm] permettant la réalisation de joints uniformes dans l'ensemble de l'installation. Les supports TROBA-LEVEL-LV 3 peuvent aussi être employés avec les extensions TROBA-LEVEL-PL 10 et TROBA-LEVEL-PLA 30, pour une distribution de la charge améliorée.

Les supports de dalle empilables **Schluter®-TROBA-LEVEL-PL 10** (hauteur de 3/8" [10 mm]) servent dans les assemblages peu élevés et comportent des espaceurs de joint de 1/8" [3 mm] permettant la réalisation de joints uniformes dans l'ensemble de l'installation. Les supports peuvent être empilés jusqu'à une hauteur maximum de 7 7/8" (200 mm).

Les extensions de support de dalle empilables **Schluter®-TROBA-LEVEL-PLA 30** (hauteur 1-3/16" [30 mm]) s'insèrent entre deux supports de dalle empilables TROBA-LEVEL-PL 10 pour réaliser des assemblages d'une hauteur de 2" (50 mm) ou plus.



Schluter®-TROBA-LEVEL-LV 3



Schluter®-TROBA-LEVEL-PLV 60



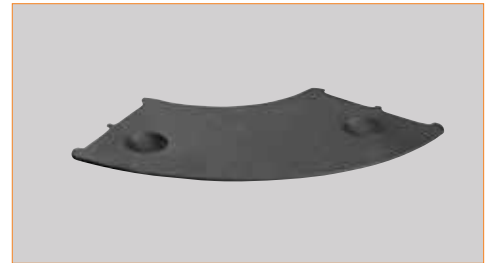
Schluter®-TROBA-LEVEL-PL 10



Schluter®-TROBA-LEVEL-PLA 70



Schluter®-TROBA-LEVEL-PLA 30



Schluter®-TROBA-LEVEL-AP 1

Schluter®-TROBA-LEVEL-PLV 60 sont des supports de dalle préassemblés ajustables en tout temps de 2-3/8" à 5-1/8" (de 60 à 130 mm); on tourne l'anneau d'ajustement tout en maintenant en place les plaques supérieure et inférieure du support. Les filets sont dotés d'un mécanisme de verrouillage à l'épreuve des vibrations prévenant le desserrage accidentel. TROBA-LEVEL-PLV 60 comporte des espaceurs de joint et de périmètre de 1/8" (3 mm).



Schluter®-TROBA-LEVEL-PLS 6

**Schluter®-TROBA-LEVEL**

No.	Hauteur	Zone/diamètre de soutien	Matériau	Hauteur max. empil.
Schluter®-TROBA-LEVEL-LV 3 Support de dalle	1/8" (3 mm)	7-7/8" (200 mm)	PP	1/4" (6 mm)
Schluter®-TROBA-LEVEL-PL 10 Support de dalle	3/8" (10 mm)	4-3/4" (120 mm)	PE	7-7/8" (200 mm)
Schluter®-TROBA-LEVEL-PLA 30 Extension de support de dalle	1-3/16" (30 mm)	4-3/4" (120 mm)	PE	7-7/8" (200 mm)
Schluter®-TROBA-LEVEL-PLV 60 Support de dalle ajustable en hauteur	2-3/8 to 5-1/8" (60 to 130 mm)	7-7/8" (200 mm)	PP	15" (381 mm)
Schluter®-TROBA-LEVEL-PLA 70 Extension de support de dalle	2-3/4" (70 mm)	-	PE	15" (381 mm)
Schluter®-TROBA-LEVEL-AP 1 Cales	1/32" (1 mm)	-	PE	3/8" (10 mm)
Schluter®-TROBA-LEVEL-PLS 6 Patin de protection	1/4" (6 mm)	10-1/4" x 10-1/4" (260 x 260 mm)	Caoutchouc/ Aluminium	-

Les extensions de support de dalle ajustables **Schluter®-TROBA-LEVEL-PLA 70** (hauteur de 2-3/4" [70 mm]) s'intègrent aux supports ajustables TROBA-LEVEL-PLV 60. On peut combiner plusieurs extensions TROBA-LEVEL-PLA 70 pour obtenir la hauteur désirée (hauteur maximale recommandée : 15" [381 mm]). Les filets sont dotés d'un mécanisme de verrouillage à l'épreuve des vibrations prévenant le desserrage accidentel.

Les cales **Schluter®-TROBA-LEVEL-AP 1** (hauteur de 1/32" [1 mm]) se posent aux coins des dalles pour compenser les variations dans le substrat ou l'épaisseur des dalles. Les cales TROBA-LEVEL-AP 1 se bloquent entre les onglets des espaceurs des supports de dalle TROBA-LEVEL-LV 3/-PL 10/-PLV 60; on peut en empiler jusqu'à 10.

Les patins de protection **Schluter®-TROBA-LEVEL-PLS 6** (hauteur de 1/4" [6 mm]) assurent une protection supplémentaire de la membrane d'étanchéité se trouvant sous les plaques d'assise des supports de dalle TROBA-LEVEL-LV 3, TROBA-LEVEL-PL 10 ou TROBA-LEVEL-PLV 60. Les patins de protection TROBA-LEVEL-PLS 6 présentent quatre onglets perforés servant à maintenir le support de dalle en place. Dans le cas d'assemblages d'étanchéité en PVC, la face d'aluminium des patins doit être orientée vers le bas.

Matériaux et champs d'applications

Les produits composant le système de supports (ou pieds) Schluter®-TROBA-LEVEL sont faits de polyéthylène (PE) ou de polypropylène (PP). Ils sont adaptés à des températures de -40°F à 131°F (-40°C à 55°C). Les patins de protection Schluter®-

TROBA-LEVEL-PLS 6 sont composés de caoutchouc granulé revêtu d'un côté d'une couche d'aluminium. Tous les produits sont résistants aux rayons UV, ne pourrissent pas, sont recyclables, sont sans effet physiologique nuisible et sont compatibles avec le bitume.

Installation

Le système Schluter®-TROBA-LEVEL et tout autre matériel d'installation doivent être posés conformément aux présentes exigences, ainsi qu'aux codes du bâtiment, aux normes de l'industrie et aux autres instructions du fabricant applicables. Les directives d'installation écrites de Schluter®-Systems auront préséance sur les directives standard au sein de l'industrie et les méthodes d'installation du fabricant en cas de recoupement ou de contradiction. Tous les matériaux de construction, ainsi que le type, l'épaisseur et le format des dalles choisies, doivent convenir à l'application visée.

Suivez les indications du fabricant des dalles en ce qui concerne la résistance à la flexion et les restrictions de charge s'appliquant aux dalles. Selon le matériau et le format des dalles, il pourra être nécessaire d'installer des supports de dalle supplémentaires. Veuillez utiliser l'outil de conception TROBA-LEVEL dans notre site Web pour déterminer le nombre de supports et de dalles nécessaires (www.schluter.com/troba-level-estimator).

Tous les substrats doivent être structurellement aptes à soutenir les charges prévues. Posez des supports de dalle supplémentaires si la surface est destinée à recevoir des objets lourds (ex. : spa, jardinière, etc.).

L'isolant employé sous les supports de dalle Schluter®-TROBA-LEVEL (ex. : mousse plastique XPS ou EPS) doit présenter une résistance à la compression de 60 psi ou plus.

Schluter®-TROBA-LEVEL

Configuration de support de dalle	Capacité de charge ¹
	73° F
PLV 60	1,417
PLV 60 + PLA70	1,383
PL10	1,767
PL10 + PLA30	1,359

¹Le professionnel de la conception (ex. : architecte, ingénieur, etc.) et l'entrepreneur général doivent prendre en compte les charges permanentes et mobiles prévues, y compris les charges admissibles durant la construction et l'entretien. Notez qu'une température plus élevée réduira la capacité de charge.

Les murs de parapet et diviseurs en béton adjacents et autres structures périmétriques doivent être aptes à soutenir des pressions latérales. Le mouvement de l'assemblage ne doit pas excéder 1/8" (3 mm).

Avant l'installation, assurez-vous que toutes les surfaces périmétriques adjacentes soient d'équerre et planes. Établissez l'agencement des dalles de façon à ce que les espaceurs de joint de 1/8" (3 mm) demeurent en contact avec les surfaces périmétriques.

La membrane de toiture doit présenter une pente suffisante (de 1.5 % à 2.0 %) pour offrir un drainage adéquat.

Les supports de dalle Schluter®-TROBA-LEVEL peuvent être posés directement sur la membrane de toiture. Pour éviter d'endommager cette dernière, on pourra poser les patins de protection Schluter®-TROBA-LEVEL-PLS 6 sous les supports de dalle Schluter®-TROBA-LEVEL.

Pour limiter l'accumulation de débris sous l'assemblage de dalles, il est recommandé de commencer avec un support de dalle d'une hauteur minimale de 3/8" (10 mm).

Les surfaces qui recevront des installations de dalles doivent être libres de toute saleté et de tout débris.

1. Amorcez l'installation des supports de dalle au point le plus élevé du substrat pour vous assurer un dégagement adéquat.
2. **APPLICATION PÉRIMÉTRIQUE** - *Assemblages de hauteur inférieure à 2 -3/8" (60 mm)*

Pour des installations de rebord ou de coin, les supports de dalle TROBA-LEVEL-LV 3 et TROBA-LEVEL-PL 10 peuvent être coupés en deux et empilés, de façon à obtenir la hauteur de départ voulue. Pratiquez un trait sur le support à l'aide d'un couteau utilitaire, puis pliez-le pour le séparer en deux.

Remarque : Lorsque vous empilez des demi-supports TROBA-LEVEL-PL 10 pour des applications de périmètre :

- Déterminez comment les supports s'emboîtent avant de les couper. Portez une attention particulière aux supports successifs alternés de 90°, de façon à laisser un espaceur entre la dalle et la structure périmétrique ou le mur.
- Lorsque des supports de dalle TROBA-LEVEL-PL 10 seront empilés pour soutenir un même rebord d'installation de dalles (et non un joint entre des dalles), il faudra peut-être tailler ou retirer les onglets des deux supports supérieurs.
- Il faut choisir des dalles d'une largeur minimale de 3-3/8" (85 mm) quand on emploie les supports empilables TROBA-LEVEL-PL 10.
- Hauteur maximale des supports empilés : 7 7/8" (200 mm).

3. **APPLICATION PÉRIMÉTRIQUE** - *Assemblages de hauteur supérieure à 2 -3/8" (60 mm)*

Pour des installations de rebord ou de coin, on peut couper la plaque d'assise des supports de dalle ajustables TROBA-LEVEL-PLV 60 sur l'un des traits prémarqués en dessous afin de les positionner plus près du mur. Sur la plaque supérieure du support TROBA-LEVEL-PLV 60, placez l'espaceur mural en position verticale. Faites tomber tout espaceur de joint superflu en tapant de côté avec un marteau. Il faut employer des dalles d'une largeur minimale de 3-3/8" (85 mm).

4. Pour mettre à niveau les dalles, utilisez un niveau à bulle afin de déterminer le nombre de cales TROBA-LEVEL-AP 1 (de 1/32" [1 mm]) nécessaires à la pose des dalles à la hauteur désirée.
5. Les supports de dalle TROBA-LEVEL-LV 3 et TROBA-LEVEL-PL 10 ne se trouvant pas aux périmètres de l'installation peuvent être empilés de manière alternée à 90° pour obtenir la hauteur désirée.
6. Pour un assemblage d'une hauteur de 2" (50 mm) ou plus, les extensions TROBA-LEVEL-PLA 30 (de 1-3/16" [30 mm]) peuvent être insérées entre deux supports de dalle empilables TROBA-LEVEL-PL 10.
7. Pour les assemblages plus hauts, de 5-1/8" à 15" (de 130 mm à 381 mm), employez les extensions de support de dalle ajustables TROBA-LEVEL-PLA 70 (de 2-3/4" [70 mm]). Il faut les visser complètement dans la plaque d'assise du support TROBA-LEVEL-PLV 60 ou les unes sur les autres lorsqu'on utilise plusieurs extensions TROBA-LEVEL-PLA 70.
8. Les supports de dalle empilables TROBA-LEVEL-PL 10 et TROBA-LEVEL-PLA 30 peuvent être insérés par-dessus le support ajustable TROBA-LEVEL-PLV 60.
9. Pour assurer une protection supplémentaire de la couche d'étanchéité (membrane de toiture), on peut poser les patins de protection TROBA-LEVEL-PLS 6 (de 1/4" [6 mm]) sous la plaque d'assise des supports de dalle TROBA-LEVEL-PLV 60 ou TROBA-LEVEL-LV 3. Dans le cas d'assemblages d'étanchéité en PVC, la face d'aluminium des patins doit être orientée vers le bas. On soulève les pattes des quatre onglets perforés du patin et on les appuie sur les rebords du support TROBA-LEVEL-LV 3 et TROBA-LEVEL-PLV 60 pour maintenir ces derniers en place. Les supports de dalle empilables TROBA-LEVEL-PL 10 doivent être positionnés au centre de ces patins, le cas échéant.

Entretien

En raison de l'expansion et de la contraction naturelles des matériaux, des portions du substrat sous les assemblages avec supports de dalle TROBA-LEVEL peuvent s'affaisser ou se relever, ce qui rendrait la surface inégale. Dans ce cas, il faut apporter des correctifs dans le cadre d'un entretien courant. Si l'on néglige de réaligner ou d'égaliser les dalles, il y aura risque de trébucher. Assurez-vous que les surfaces périmétriques adjacentes soient bien solides pour prévenir le mouvement des dalles.



Numéros d'article des produits



Schluter®-TROBA-LEVEL-LV 3

No d'art.	Description	Hauteur	Emballage
TLLV3/10	Support de dalle	1/8" - 3 mm	10/boîte



Schluter®-TROBA-LEVEL-PL 10

No d'art.	Description	Hauteur	Emballage
TLPL10/10	Support de dalle	3/8" - 10 mm	10/boîte



Schluter®-TROBA-LEVEL-PLA 30

No d'art.	Description	Hauteur	Emballage
TLPLA30/10	Extension de support de dalle	1-3/16" - 30 mm	10/boîte



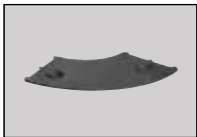
Schluter®-TROBA-LEVEL-PLV 60

No d'art.	Description	Hauteur	Emballage
TLPLV60/6	Support de dalle ajustable en hauteur	2 3/8" - 5 1/8" - 60 - 130 mm	6/boîte



Schluter®-TROBA-LEVEL-PLA 70

No d'art.	Description	Hauteur	Emballage
TLPLA70/6	Extension de support de dalle	2 3/4" - 70 mm	6/boîte



Schluter®-TROBA-LEVEL-AP 1

No d'art.	Description	Hauteur	Emballage
TLAP1	Cale	1/32" - 1 mm	250/boîte



Schluter®-TROBA-LEVEL-PLS 6

No d'art.	Description	Hauteur	Emballage
TLPLS6	Patin de protection	1/4" - 6 mm	10/boîte

Garantie limitée de trois ans de Schluter®-TROBA-LEVEL

APPLICATION DE LA GARANTIE LIMITÉE : Sous réserve des conditions et limites stipulées dans la présente **Garantie limitée de trois ans de Schluter®-TROBA-LEVEL** (la « **Garantie limitée** »), Schluter-Systems garantit que TROBA-LEVEL-LV 3 (TLLV3/10), TROBA-LEVEL-PL 10 (TLPL10/10), TROBA-LEVEL-PLA 30 (TLPLA30/10), TROBA-LEVEL-PLV 60 (TLPLV60/6), TROBA-LEVEL-PLA 70 (TLPLA70/6), TROBA-LEVEL-AP 1 (TLAP1) et TROBA-LEVEL-PLS 6 (TLPLS6) (collectivement appelés les « **Produits** ») seront exempts de défaut de fabrication et offriront le rendement prévu dans la fiche technique applicables visant Schluter®-TROBA-LEVEL (appelés les « **Documents** »)¹ pour une période de trois (3) ans à compter de la date d'achat, lorsque les Produits sont employés et installés conformément aux modalités et conditions expliquées dans les Documents ainsi qu'aux directives standard au sein de l'industrie qui ne vont pas à l'encontre des instructions des Documents en vigueur au moment de l'installation.

Aux fins de la présente Garantie limitée, le « **Propriétaire** » se définit comme l'utilisateur d'origine de la propriété où les Produits sont posés.

La présente Garantie limitée s'applique seulement à des installations aux États-Unis d'Amérique et au Canada. Schluter-Systems ne peut en aucun cas être tenue responsable de déterminer l'adaptation des Produits à l'usage qui en est prévu par le Propriétaire. Il incombe exclusivement au Propriétaire de consulter un installateur expérimenté et professionnel pour établir l'adaptation à l'usage prévu des Produits, du sous-plancher ou substrat et de l'ensemble des matériaux de construction faisant partie de l'installation, ainsi que de voir à ce que les instructions des Documents soient suivies adéquatement.

CORRECTIFS : Si les Produits sont installés et utilisés conformément aux modalités et conditions précitées et que ceux-ci s'avèrent défectueux selon les dispositions applicables de la présente Garantie limitée, le seul recours du Propriétaire et la seule obligation de Schluter-Systems est, au choix de cette dernière, de réparer ou de remplacer les produits, ce qui ne couvre pas les coûts liés au transport et ni à l'installation.

EXCLUSIONS DE LA GARANTIE : Aux fins de présente Garantie limitée, Schluter-Systems exclut, et dans aucune circonstance ne sera tenue responsable de tout dommage indirect, particulier, circonstanciel, punitif, exemplaire ou consécutif, y compris des profits perdus, attribuables ou autrement liés à un défaut des Produits, sans égard à toute responsabilité absolue ou à toute négligence active ou passive de Schluter-Systems, et sans égard à la théorie juridique (liée à la responsabilité contractuelle ou délictuelle ou quasi-contractuelle ou autre). La présente Garantie limitée exclut en outre toute perte ou tout dommage découlant de et autrement liés à : un acte de guerre, du terrorisme, un incendie, une explosion, une catastrophe naturelle, un cas fortuit; tout défaut à se conformer aux instructions des Documents; un substrat inadéquat, une préparation inadéquate ou un autre défaut du sous-plancher ou substrat; le transperçement des Produits ou du sous-plancher ou substrat par mauvais emploi ou négligence; des actes intentionnels de destruction; un défaut structurel; une mauvaise utilisation des Produits ou un défaut de les entretenir; une usure normale; des égratignures, des renforcements; une décoloration ou une corrosion (attribuables à une chaleur excessive, des produits nettoyants chimiques, des agents abrasifs ou à un autre élément); des variations de texture, de couleur ou de teinte par rapport à des échantillons de produits, des emballages de produits et d'autres documents de marketing; d'autres causes non liées aux Produits (ex. : charge concentrée).

La présente Garantie limitée est conditionnelle et sera réputée nulle et Schluter-Systems aura le droit de refuser toute réclamation connexe dans les cas : a) résultant d'un entreposage inadéquat ou d'une installation fautive des Produits, b) où toute composante du système Schluter® TROBA-LEVEL aura été modifiée de quelque façon, ou c) où les Produits auraient fait l'objet d'une utilisation abusive ou anormale, d'un manque d'entretien, d'un entretien inadéquat ou d'un usage autre que celui pour lequel ils ont été fabriqués ou de toute utilisation contraire à celles indiquées dans les Documents.

DÉNÉGATION DE GARANTIE : Il n'y a pas d'autre garantie s'appliquant que celle expliquée aux présentes. Dans la mesure permise par la loi, toutes autres garanties, représentations et conditions, expresses ou implicites, sont par les présentes niées et exclues, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties implicites de **VALEUR MARCHANDE** ou d'**ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER** (comme limitées selon les descriptions fournies dans les Documents) ou se présentant dans le cours d'une négociation, des usages du commerce ou autrement selon la loi. TOUTE GARANTIE IMPLICITE D'ORIGINE JURIDIQUE EST LIMITÉE DANS LE TEMPS À LA DURÉE DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE. AUCUNE REPRÉSENTATION, AUCUNE PROMESSE, AUCUNE AFFIRMATION, NI AUCUN ÉNONCÉ ÉMANANT D'UN EMPLOYÉ OU D'UN AGENT DE SCHLUTER-SYSTEMS NE POURRONT ÊTRE EMPLOYÉS CONTRE SCHLUTER-SYSTEMS, À MOINS QU'ILS SOIENT SPÉCIFIQUEMENT INCLUS À LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE OU AUTORISÉS PAR ÉCRIT PAR LE DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES DE SCHLUTER-SYSTEMS. La présente Garantie limitée est donnée en place et lieu de toute autre garantie expresse ou implicite. Les correctifs ci-inclus sont les seuls correctifs offerts pour manquement à la présente Garantie limitée. Schluter-Systems exclut, et en aucune circonstance ne sera tenue responsable de tout dommage indirect, particulier, accessoire, punitif, exemplaire ou consécutif, y compris des profits perdus, attribuables ou autrement liés à un défaut des Produits. La présente Garantie limitée s'applique au Propriétaire et ne peut être transférée ni cédée, à moins que ce soit autorisé dans une entente écrite, signée par le directeur des Services technique de Schluter-Systems, ou que ce soit autrement interdit par une loi particulière d'un état ou d'une province. La présente Garantie limitée vous confère des droits juridiques précis; étant donné que certains états et certaines provinces n'admettent pas les avis de non-responsabilité ou d'autres restrictions de garantie implicite, certaines des dispositions précitées peuvent ne pas s'appliquer à vous. **Aucun changement ni aucune modification aux modalités et conditions de la présente Garantie limitée ne sont permis sauf si dûment autorisés par écrit par le directeur des Services techniques de Schluter-Systems.** La présente Garantie limitée a préséance sur et remplace toutes garanties, ententes et autres déclarations orales et écrites antérieures faites par ou au nom de Schluter-Systems, relativement aux Produits ou à leur application, et s'applique à toute installation faite le ou après le 1er juin 2019.

Pour obtenir l'information et les documents à jour touchant les garanties et les programmes de Schluter Systems, veuillez consulter la page https://www.schluter.ca/schluter-ca/fr_CA/downloadfiles.

RÉCLAMATIONS : Pour faire une réclamation en vertu de la présente garantie limitée, le propriétaire doit fournir à Schluter®-Systems² une lettre écrite dans les trente (30) jours suivant la découverte de tout défaut allégué des Produits couverts par cette garantie limitée, comprenant la date et la preuve d'achat des Produits et/ou de toutes ses composantes, ainsi que le nom et l'adresse de tous les installateurs et toutes les factures liées à l'installation d'origine, à défaut de quoi la présente Garantie limitée n'aura aucun effet juridique. Schluter-Systems se réserve le droit, à sa discrétion et comme condition à la présente Garantie limitée, d'inspecter le défaut allégué des Produits.

Toutes les réclamations venant des États-Unis doivent être adressées à :

Schluter Systems L.P.
Attn: Warranty Claims Dept.
194 Pleasant Ridge Road
Plattsburgh, NY 12901-5841

Toutes les réclamations venant du Canada doivent être adressées à :

Schluter Systems (Canada), Inc.
Attn: Warranty Claims Dept.
21100 chemin Ste-Marie
Ste-Anne-de-Bellevue, (Québec) H9X 3Y8

¹En cas de divergence entre différents Documents, le document ayant fait l'objet des plus récentes mises à jour aura préséance.

²La présente Garantie limitée ne s'applique qu'à la vente des Produits destinés à être employés aux États-Unis et au Canada. Aux fins de la présente Garantie limitée, Schluter Systems L.P. assurera l'application de la garantie aux Propriétaires des États-Unis, et Schluter Systems (Canada) Inc. aux Propriétaires du Canada.

